

AVIS PUBLIC (Entrée en vigueur)

RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-240

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **2 novembre 2020**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-240** modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux rues Millet, du Sacré-Cœur Est et du Sacré-Cœur Ouest et à l'avenue T.-D.-Bouchard.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication, et toute personne intéressée peut le consulter au bureau de la Greffière situé à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 11 novembre 2020

Colore Beau dio sue

Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA Greffière